RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE D'ANTICOR

I- Le non-cumul des mandats doit devenir la règle.

Le cumul des mandats est aujourd'hui réglementé et demain il le sera plus encore. Nous y sommes favorables quant au nombre de mandats, pour autant il apparaît pas indispensable d'un point de vue démocratique de vouloir en limiter le cumul dans le temps.

II- La politique ne doit plus être un métier.

Si la politique ne saurait être considérée comme un métier, nous savons combien elle demande d'investissement. La démocratie a besoin pour bien fonctionner, d'élus disponibles. C'est pourquoi nous sommes favorables à un véritable statut de l'élu.

Comment penser qu'un conseiller territorial accaparé par ses activités professionnelles sera en mesure de prendre part aux sessions, d'en travailler les dossiers, de siéger dans les commissions auxquelles il sera rattaché ainsi qu'aux conseils d'administration nombreux dont il sera, au titre de son mandat, également membre de droit?

Nous sommes donc convaincus qu'il ne faut pas confondre professionnels de la politique, qui n'auraient

pour seul fin que leur réélection, et élus pleinement investis, voire "à temps plein", dans leur mission, ce qui constitue au contraire un gage d'efficacité et de contrôle optimal pour la bonne gestion de la chose publique.

III- Si la majorité doit gouverner, l'opposition doit avoir les moyens de s'opposer.

Nous sommes favorables à ce que la commission des finances, en plus de celle dédiée au contrôle des outils de la collectivité, soit présidée, à l'instar de ce qui se fait déjà à l'Assemblée Nationale, par un membre de l'opposition.

C'est un gage indispensable d'impartialité et de transparence, notamment en ces temps de défiance à l'égard du politique.

IV- L'emploi public ne doit plus être un échange de services.

Nous l'avons dénoncé récemment: les principales collectivités de Corse ont connu une inflation de leurs embauches. Comment ne pas s'interroger sur les motivations de ces accroissements d'effectifs puisqu'aucun transfert de compétence n'est intervenu récemment pour en justifier le mécanisme haussier.

Cela interpelle notre éthique et impose une prise en compte immédiate de ce phénomène, pour la démocratie et pour l'efficacité de l'action publique. C'est pourquoi nous avons solennellement réclamés la mise en place immédiate d'un moratoire sur les embauches, notamment dans les collectivités concernées par la fusion de la collectivité unique. C'est la seule garantie nous permettant de préserver notre futur des dérives financières qui p de collectivité consciente de leur fin et qui pourraient se sentir déresponsabilisées par un tel sort.

V- La transparence des décisions qui engagent l'argent des contribuables doit être la règle.

Nous l'avons dit précédemment la transparence doit être un objectif en soi dans la mise en œuvre des politiques publiques.

A ce titre il faut développer les dispositifs d'évaluation des politiques publiques conformément à ce qui a été voté en septembre dernier à l'Assemblée de Corse. Nous souhaitons pour notre part, la mise en place progressive de l'open data qui doit permettre un plus grand contrôle citoyen des actes liés à l'administration de nos collectivités, ainsi qu'une publicité renforcée des avis d'appels d'offre et de leur attribution.

C'est là encore pleinement en phase avec notre conception de la laïcité républicaine qui doit s'exercer

par l'impartialité le plus absolue, notamment chez les donneurs d'ordre.

VI- L'éthique doit être au cœur de l'engagement que l'on prend envers ses concitoyens.

L'éthique doit être au cœur du discours politique. Elle doit se décliner dans la fidélité au message porté devant les électeurs et dans le respect des promesses de campagne. Notre île a vu ces derniers mois se constituer des alliances politiciennes délirantes. Ce sont de véritables coup de force électoraux qui se sont opérés dans le seul but pour leurs promoteurs de "parvenir aux affaires". Des alliances qui vivent le temps de quelques mois avant de se fracasser sur le mur du réel.

Ce genre de procédé est contraire à toute éthique politique. Nous sommes convaincus qu'elles contribuent à rabaisser le crédit accordé aux politiques en plus de conduire les politiques dans le mur et de paralyser nos collectivités.

VII- La question migratoire est au cœur du débat politique : elle doit être débattue sereinement à l'assemblée de Corse.

La question migratoire ne peut qu'interpeler les humanistes que nous sommes. Pour autant, nous

sommes convaincus que ces questions, si elles peuvent être abordées rapidement dans le cadre des de l'Assemblée de Corse, ne sauraient y trouver le cadre adéquat pour une session dédiée à ce seul phénomène. Il appartient en effet au gouvernement et au parlement de régler ce genre d'affaire qui touche aux compétences régaliennes de l'Etat.

Nous sommes également convaincus, qu'une démocratie efficace est une démocratie qui joue pleinement le jeu de ses institutions et de leurs compétences respectives. Or pour nous, l'Assemblée de Corse en outrepassant régulièrement le champ de ses compétences, créée chez le citoyen un sentiment d'incompréhension et de frustration particulièrement dangereux.

VIII-Le banditisme et l'affairisme qui lui est consubstantiel constituent un danger mortel pour la Corse : ils doivent être éradiqués.

Le Grand banditisme et l'affairisme font peser sur la Corse une menace mortelle. Il appartient au gouvernement de mettre tout en œuvre pour réduire ce phénomène qui menace notre démocratie et pèse considérablement sur notre économie et la libre entreprise.

C'est pourquoi nous entendons continuer à défendre les initiatives y contribuant et défendre l'Etat quand il

agit dans ce but, notamment contre ceux qui font de lui le bouc émissaire de tous les maux de la Corse.

Un soutien que nous voulons exigeant car si des efforts importants ont été menés dans cette direction, trop d'affaires restent encore non résolu, ce qui n'est pas admissible dans l'état de droit qui devrait être le notre.